

# LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Pierre BOURBAN

Le Martyrium ou tombeau de  
St-Maurice, 2e article

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1917, tome 16, p. 6-9

© Abbaye de Saint-Maurice 2010

## Le Martyrium ou tombeau de S. Maurice

*(Second article)*

Les XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles sont l'époque de l'exécution des grandes châsses et des beaux reliquaires qui ornaient l'autel ou le fond du sanctuaire. Saint-Maurice en avait déjà fait exécuter, au XII<sup>e</sup> siècle, de très beaux en argent travaillé au repoussé et représentant les grands mystères de la Foi chrétienne. Il y eut alors, à l'abbaye de St. Maurice, un véritable entraînement, (mais comme on le verra plus loin, non sans quelques résistances populaires

et peut-être sacerdotales), pour sortir le corps de S. Maurice de sa crypte, de son tombeau romain sous *l'arcosolium*, et le mettre plus en évidence, dans une riche châsse, racontant, sur l'autel, ses triomphes.

La châsse d'une exécution splendide, représentant le martyr, le triomphe et le culte de S. Maurice, encadrés de rinceaux, spécimens de tous les genres de la décoration romane, était terminée pour l'automne de 1225. L'acte de translation est rédigé par le graveur lui-même sur le faîte de la châsse, construite en forme d'église.

AGNO : GRACIE : MILLESIMO : DVCENTESIMO : VICESIMO : QVINTO : VII :  
KAL : NOVEMBRIS : RELEVATVM : FVIT : CORPVS : BEATI : MAVRICII  
ET : IN : HOC : PHILTRO : RECONDITVM : TEMPORE : NANTELMI : HVIVS :  
LOCI : ABBATIS :

De plus, cette translation sera, et cela jusqu'à nos jours, célébrée chaque année dans les offices de l'Abbaye, le VII des calendes de novembre. Et cette fête paraît concorder avec celle de la première translation, faite par S. Théodore, Evêque d'Octodure.

Tout était beau en haut, dans le sanctuaire de la basilique, mais en bas, dans la crypte, les pèlerins poussaient des soupirs en n'y trouvant plus le corps de S. Maurice, dans son tombeau où les siècles l'ont vénéré sous *l'arcosolium*. Et nous voyons, en ce moment, intervenir dans la querelle, le comte de Savoie.

Thomas I<sup>er</sup>, par acte du 10 octobre 1227, s'engage à être généreusement et perpétuellement dévôt à S. Maurice, mais à la condition expresse que le corps du Martyr ne soit pas remis dans la crypte sous *l'arcosolium*, d'où nous l'avons vu sortir, il y a deux ans :

« *Notum sit tam presentibus quam futuris quod nos thomas comes sabaudie et marchio in ytalia donamus pro remedio anime nostre et antecessorum nostrorum sancto mauricio et conuentui eiusdem loci centum solidos bonorum maurisiensium pro illuminatione unius candele que stare debet in die et in nocte ante cassiam et corpus beati mauricii, quos. c. solidos assignamus super*

*redditus et prouentus molendinorum uille eiusdem loci. Quidquid superius dictum est promittimus deo et beato mauricio attendere et seruare in perpetuam helemosinam, nisi corpus beati mauricii in loco de quo extractum fuit iterum recluderetur, et de uoluntate nostra est ut medietas predictae pecunie persoluatur in festo sancti Johannis baptiste et alia medietas in natale domini. Actum anno gracie. M.o CC.o XX.o VII.o Inditione decima quinta, decimo die intrante octobris.*

*Huius rei testes sunt Dominus bernardus secusie, Dominus Willelmus de Belfort, Pontius de ugina, Giroldus clericus de baleison, et plures alii, et ego petrus notarius interfui et hanc cartam tradidi. Actum infra nouam uillam ante domum ministralisse ».*

À droite, près de l'arcosolium, se trouve, entaillée dans le mur et arrondie par une tuile faîtière, la place de la lampe qui brûlait devant le corps de S. Maurice, comme les lampes des martyrs, les *lucernae*, dans les catacombes de Rome. On envoyait, de Rome, ces huiles comme des reliques, même à des personnages de sang royal. Cet usage on le trouve aussi en Gaule, et particulièrement au tombeau de S. Martin.

Un escalier, situé à l'est du sanctuaire souterrain, et que nous verrons conservé lors des constructions du roi S. Sigismond, reconduisait les pèlerins parallèlement au point de départ, sur l'*area*, la place de la basilique.

Tout avait disparu sous les décombres. Les fouilles ont remis à jour cet important passage avec les *graffiti* à la pointe du couteau des anciens pèlerins, sur le recrépissage du mur de droite. Les marches avaient été arrachées pour être utilisées dans des constructions nouvelles.

En janvier 1916, j'ai fait, à l'extrémité de ce couloir, percer une porte avec des pieds-droits en briques rouges, laquelle de l'intérieur du cloître et des catacombes du

VI<sup>e</sup> siècle, donne un accès facile dans la crypte de saint Maurice, au pied de l'escalier en marbre jurassique, du IV<sup>e</sup> siècle. Les marches de l'antique descente, à l'époque de S. Théodore, usées par les pas des pèlerins, ont été, du reste, soigneusement conservées à leur place primitive. A l'extrémité de l'hémicycle de ce déambulatoire, dans un enfoncement où il devait déjà y avoir un autel faisant face au tombeau, surmonté de l'*arcosolium*, un nouvel autel a été construit. On peut y redire la messe, à l'instar de la crypte de Sainte Cécile à Rome.

Mais le *Martyrium* était continué à l'ouest par des constructions qui ont été rasées, on ne sait à quelle époque. De ces murs, j'ai tiré le magnifique chapiteau de pilastre romain en marbre jurassique, placé maintenant sur le champ des fouilles. Au sud-ouest du *Martyrium*, on a trouvé, en 1906, lors de la construction du château d'eau, une puissante construction d'angle d'un édifice romain, en gros appareils de marbre jurassique, du néocomien, aux joints très bien taillés. Et chose à noter, comme garnissage dans le massif intérieur, j'ai trouvé un fragment assez considérable d'un tombeau romain, fait de grès coquillier tiré par les Romains des carrières de la Molière (Fribourg). C'est un témoin précieux de l'antiquité des nombreux sarcophages de la Molière à Agaune.

Chanoine P. BOURBAN.